

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 14037-1:2003

**Panneaux rayonnants de plafond
alimentés en eau à une température
inférieure à 120 °C - Partie 1:
Spécifications et exigences techniques**

Ceiling mounted radiant panels supplied
with water at temperature below 120 °C -
Part 1: Technical specifications and
requirements

Deckenstrahlplatten für Wasser mit einer
Temperatur unter 120 °C - Teil 1:
Technische Spezifikationen und
Anforderungen

04/2003



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 14037-1:2003 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 14037-1:2003.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ICS 01.040.91; 91.140.10

Version Française

Panneaux rayonnants de plafond alimentés en eau à une température inférieure à 120 °C - Partie 1: Spécifications techniques et exigences

Deckenstrahlplatten für Wasser mit einer Temperatur unter 120 °C - Teil 1: Technische Spezifikationen und Anforderungen

Ceiling mounted radiant panels supplied with water at temperature below 120 °C - Part 1: Technical specifications and requirements

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 20 février 2003.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos	3
Introduction.....	4
1 Domaine d'application	5
2 Références normatives	5
3 Termes et définitions	5
4 Symboles et unités	9
5 Spécifications de construction	12
6 Maintien de la conformité	14
7 Données du catalogue, marquage et étiquetage	14
Annexe ZA (informative) Articles de la présente norme européenne concernant les exigences essentielles ou d'autres dispositions des Directives UE.	16
Bibliographie	20

Avant-propos

Le présent document EN 14037-1:2003 a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 130 "Equipements de chauffage sans source de chaleur intégrée", dont le secrétariat est tenu par UNI.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en octobre 2003, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en octobre 2003.

Pour la relation avec la (les) Directive(s) UE, voir l'annexe ZA informative, qui fait partie intégrante du présent document.

La présente Norme européenne, relative aux panneaux rayonnants de plafond, se compose des parties suivantes :

- *Partie 1 : Spécifications techniques et exigences*
- *Partie 2 : Méthode d'essai pour la détermination de la puissance thermique*
- *Partie 3 : Méthode de conversion de la puissance thermique et évaluation de la puissance radiative*

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse.

Introduction

La présente Norme européenne résulte de la constatation selon laquelle les panneaux rayonnants de plafond entrant dans le domaine d'application défini ci-après sont commercialisés en fonction de leur puissance thermique. Il est donc nécessaire, pour évaluer et comparer différents panneaux rayonnants de plafond, de se référer à une unique valeur spécifiée.

1 Domaine d'application

La présente Norme européenne définit les spécifications techniques et les exigences relatives aux panneaux rayonnants de plafond à eau chaude, alimentés en eau à des températures inférieures à 120 °C par une source de chaleur extérieure.

La présente Norme européenne ne s'applique pas aux équipements de chauffage indépendants.

La présente Norme européenne définit également les données courantes supplémentaires que le fabricant doit inclure dans sa documentation commerciale afin d'assurer une utilisation correcte des produits.

2 Références normatives

La présente Norme européenne comporte par référence datée ou non datée des dispositions d'autres publications. Ces références normatives sont citées aux endroits appropriés dans le texte et les publications sont énumérées ci-après. Pour les références datées, les amendements ou révisions ultérieurs de l'une quelconque de ces publications ne s'appliquent à cette Norme européenne que s'ils y ont été incorporés par amendement ou révision. Pour les références non datées, la dernière édition de la publication à laquelle il est fait référence s'applique (y compris les amendements).

EN 14037-2:2003, *Panneaux rayonnants de plafond alimentés en eau à une température inférieure à 120° C – Partie 2 : Méthode d'essai pour la détermination de la puissance thermique.*

EN 14037-3:2003, *Panneaux rayonnants de plafond alimentés en eau à une température inférieure à 120° C – Partie 3 : Méthode de conversion de la puissance thermique et évaluation de la puissance radiative.*

EN 13501-1, *Classement au feu des produits et éléments de construction – Partie 1 : Classement à partir des données d'essais de réaction au feu.*

3 Termes et définitions

Pour les besoins de la présente Norme européenne, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1

équipement de chauffage

dispositif ayant pour objet de transférer de la chaleur afin d'établir des conditions de température spécifiées à l'intérieur des bâtiments

3.2

équipement de chauffage indépendant

équipement de chauffage qui n'exige pas d'être relié à une source de chaleur extérieure (par exemple une chaudière) dans la mesure où il comporte sa propre source de chaleur (par exemple : équipement de chauffage au gaz, appareils électriques, pompe à chaleur)

3.3

panneau rayonnant de plafond préfabriqué

équipement de chauffage préfabriqué formé d'un élément chauffant muni de raccords et prévu pour fonctionner avec une circulation d'eau.

Le panneau est suspendu librement au-dessus de l'espace utile et est conçu pour former un constituant permanent du bâtiment, bien qu'il ne soit pas intégré aux structures de ce dernier

3.4

modèle

panneau rayonnant de plafond de construction, de largeur et de hauteur définies